This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

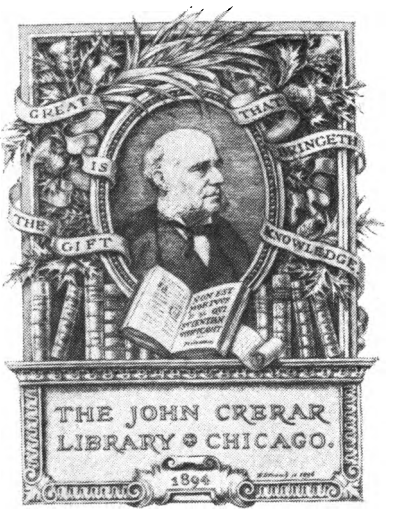

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

C 1.11
20

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES LETTRES

des Sciences,

des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie

DE SAINT-DIZIER

XVIII

ANNÉE 1925

SAINT-DIZIER

ETABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD

1925

Digitized by Google

Digitized by Google

RENÉ GOUTHIÈRE

SAINT-DIZIER

L'Exposition Artistique

DE 1925

Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier (Tome XVIII, 1925)

SAINT-DIZIER
ÉTABLISSEMENTS ANDRÉ BRULLIARD
—
1925

Digitized by Google

THE
HARVARD MEDICAL
LIBRARY

Digitized by Google

SAINT-DIZIER

L'Exposition artistique de 1925

(Lecture en séance de la Société des Lettres du 9 juillet 1925)

Coup d'œil en arrière

Saint-Dizier n'a pas eu d'Exposition générale depuis 1860. Cette année-là, du 5 au 25 septembre, les promenades du Jard ont été occupées par des produits industriels, agricoles et horticoles venus de toute la région : le règlement autorisait en effet douze départements à concourir pour l'industrie et l'agriculture ; la partie concernant l'horticulture s'étendait à toute la France et même à l'étranger.

L'industrie se partageait en sept sections : métaux ; arts chimiques ; substances alimentaires ; mécanique ; tissus et articles de vêtements ; dessin appliqué à l'industrie et à l'imprimerie ; industries diverses.

L'agriculture se divisait en six sections : statistique, documents généraux et génie agricole ; matériel agricole ; culture ; viticulture ; élevage des animaux utiles ; destruction des animaux nuisibles.

Les sections de l'horticulture étaient : légumes ; fleurs ; fruits.

Un concours hippique, un concours d'orphéons et de musiques d'harmonie, des fêtes variées avaient été incorporés au programme.

Si nous entrons dans ces détails, c'est pour montrer l'impor-

Digitized by Google

tance qu'aurait pu avoir, en un temps où la population a presque triplé, où l'industrie a pris un développement considérable, l'Exposition projetée pour 1925 si des causes inattendues ne l'avaient réduite à la partie artistique objet de la présente relation.

La tentative de 1882

La Société des Lettres, alors âgée de deux ans à peine, avait dès 1882 voulu faire œuvre utile, aider à l'expansion du renom local en prenant, le 12 janvier, l'initiative de proposer à la Ville et au Département d'ouvrir à Saint-Dizier, en 1883, une Exposition artistique, industrielle, manufacturière, agricole et horticole.

L'idée faisait un chemin rapide : le 8 février, nomination d'une commission chargée d'examiner le projet ; quelques jours après, constatation de la nécessité de reporter l'Exposition à l'année 1884. Les commissaires étaient : MM. Fisbacq, architecte ; Houdard-Casalta, agent d'assurances ; Henriot, imprimeur ; Firmin Marchand, libraire ; Paulin, vétérinaire ; Rolet, pharmacien. L'ajournement était ainsi motivé : en 1883, l'Exposition eût été trop rapprochée d'un concours régional qui devait se tenir la même année à Chaumont ; d'autre part, l'Exposition de la Société d'agriculture, qui était décidée pour Chaumont en 1882, pour Langres en 1883, aurait lieu en 1884 à Saint-Dizier, apportant ainsi des éléments de succès ; enfin la Société espérait qu'en 1884 plusieurs tronçons de chemins de fer, à l'étude dans la région, seraient réalisés, qu'ils contribueraient à la réussite du projet en facilitant le transport des voyageurs.

L'affaire paraissait très bien lancée ; le 2 mars, la commission posait la question d'utilité : à l'unanimité elle décidait qu'il était non seulement utile, mais nécessaire d'ouvrir une Exposition à Saint-Dizier « afin de faire connaître l'importance de notre bassin métallurgique, de procurer à ses produits le plus de débouchés possible, en faisant voir le fini, la perfection, la variété de ces mêmes produits en même temps que les applications dont ils étaient susceptibles ». Au commerce local, en souffrance depuis longtemps, une Exposition semblait aussi indispensable.

Quatre mois après, toutes ces considérations perdaient, pour des causes mal établies, leur valeur pratique et, le 13 juillet, le projet d'Exposition était abandonné.

Digitized by Google

Les Expositions spéciales

L'horticulture seule a fait, à diverses reprises, des Expositions d'ailleurs réussies et fréquentées. Qu'il nous suffise de citer celles des 17-21 septembre 1887, 22-25 août 1896, 24-27 août 1901, 14-19 août 1906.

La Foire-Exposition de 1925

Au commencement de novembre 1924, l'administration municipale s'occupait d'organiser à Saint-Dizier, en 1925, une Exposition régionale artistique et industrielle, avec concours d'apprentissage et fêtes destinées à provoquer la présence de nombreux visiteurs.

Cette initiative prenait un caractère officiel le 29, dans un banquet de la corporation de Saint-Eloi, où le maire, M. le docteur Mougeot, confirmait le projet comme devant avoir sa réalisation au cours de l'été suivant.

Pour la partie artistique, la mairie demandait à la Société des Lettres si elle consentirait à s'en charger. Après que divers détails eurent été précisés entre M. Humblot, sénateur, président, M. Charmeteau, vice-président, et l'administration, le bureau de la Société, réuni à cet effet, donnait son approbation, et la Société même, séance du 11 décembre, ratifiait les décisions prises.

La période active allait bientôt commencer. Un comité pour chaque section était formé, un comité d'honneur devait patronner l'entreprise. Le 15 mars 1925, la mairie adressait à une cinquantaine de journaux de la région le communiqué ci-après :

VILLE DE SAINT-DIZIER (HAUTE-MARNE)

Foire-Exposition artistique et industrielle, Juin 1925

La Ville de Saint-Dizier organise une Foire-Exposition qui aura lieu au mois de juin prochain.

La Section artistique, installée Salle des fêtes, rue Thiers, sera ouverte du 7 au 30 ; elle comprendra : peinture, aquarelle, eau-forte, photographie, sculpture, grès, faïence et verrerie d'art, étain, cuivre, pyrogravure, cuiroplastie, broderie à la main, dentelle, bijoux, bronzes et ivoires.

Digitized by Google

La Section industrielle (produits de l'industrie, du commerce et de l'agriculture présentés par les producteurs et par les agents et dépositaires) se tiendra dans les promenades du Jard du 19 au 30.

MM. de Moro Giafferi, sous-secrétaire d'Etat, et Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, ont promis leur haut patronage pour cette double manifestation ; dès maintenant l'adhésion d'artistes, d'industriels et de commerçants est acquise.

Diverses fêtes auront lieu pendant la période susindiquée.

Les personnes qui désirent exposer peuvent demander au secrétariat de la mairie les formules à remplir et le règlement relatif à la section qui les concerne.

La Foire-Exposition est placée sous la direction active ou honoraire des personnalités, assemblées et groupements ci-après :

Président : M. le docteur Mougeot, maire de la ville de Saint-Dizier, président du Conseil général de la Haute-Marne.

Comité d'honneur : Présidents : M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts au ministère des Beaux-Arts, et M. de Veulle, préfet de la Hte-Marne.

Membres :

La Municipalité et le Conseil municipal de Saint-Dizier ;
MM. Cassez, Courtier et Humblot, sénateurs de la Haute-Marne;
Dessein, Lévy-Alphandéry et Marin-Quilliard, députés de la Haute-Marne ;
Le Conseil général de la Haute-Marne ;
La Chambre de Commerce de Saint-Dizier ;
MM. l'Inspecteur d'Académie de Chaumont ;
Haag, secrétaire général de la Haute-Marne ;
L'Inspecteur primaire de Wassy ;
Vatin, sous-préfet de Wassy ;
La Société des Lettres de Saint-Dizier ;
La Société Artistique de la Haute-Marne ;
Le Conseil d'Arrondissement de Wassy ;
MM. Damour, président du Comité métallurgique ;
Brichart, président du Comice agricole ;
Lucot, président de la Société horticole de Saint-Dizier.

Section artistique, Commissaire général : M. Charmeteau.
Commissaires : MM. Gandner, Roussel, Truchot.

Section industrielle, Commissaire général : M. Ronot.
Commissaires : MM. Godinot, Hesling, Lesoin.

Secrétaire général : M. Gat.

M. Charmeteau, commissaire général de la Section artistique, avait déjà commencé des démarches auprès d'artistes capables

Digitized by Google

de présenter des œuvres intéressantes, et ceux qui ont été quelque peu témoins de son labeur savent que ni les voyages coûteux, ni les veilles fatigantes, ni les difficultés inhérentes à la tâche n'ont ralenti le zèle ardent auquel a du reste répondu le plus réconfortant résultat.

La Section industrielle agissait de son côté. Une importante réunion avait lieu à la mairie le 9 avril. On y faisait la répartition des divers groupes qui devaient être cantonnés dans le Jard :

Grosse métallurgie, fonderie, mécanique. — Commissaire : M. Hesling.

Machines agricoles, serrurerie, coutellerie. — M. Lesoin.

Electricité, industries diverses, vannerie. — M. Godinot.

Petits fabricants, vêtement, bonneterie, alimentation. — M. Marlin.

M. Ronot, commissaire général, avait offert un hall de 100 mètres sur 10 qui devait être divisé en quarante-quatre box pour les exposants ; d'autres bâtiments seraient érigés dans les promenades. La Société d'énergie électrique « Meuse et Marne » avait promis de créer à titre gracieux un petit tramway entre la gare et l'Exposition. Les détails de panneaux-réclame, de catalogue, de chambres garnies à retenir pour loger les étrangers avaient été réglés.

A deux reprises, le Conseil municipal avait ouvert des crédits pour assurer le succès : 1.500 fr. le 30 décembre 1924, 25.000 fr. le 28 février 1925 ; le Conseil général, dans sa session de mai 1925, avait encouragé l'œuvre par une subvention de 1.000 fr.

La politique, en donnant à la lutte électorale pour les sièges municipaux une acuité regrettable, vint diminuer de beaucoup les proportions assignées à l'opération dans ses débuts. Pendant plusieurs semaines, la partie industrielle de l'Exposition fut tour à tour présentée comme finie ou comme en état de torpeur d'où elle allait bientôt sortir.

Finalement, le 6 juin 1925, la mairie publiait dans les journaux le communiqué suivant :

Communiqué de la Mairie

En suite des incidents de la période électorale, un certain nombre d'industriels, qui s'étaient engagés à participer à la foire industrielle, ayant fait défection, M. le maire vient d'adresser aux exposants une lettre dans laquelle il annonce que la Municipalité

Digitized by Google

se voit dans l'obligation de renvoyer la foire à une date indéterminée, afin de ne pas risquer, en laissant les intéressés participer à une manifestation qui n'aurait pas tout le plein succès primitivement escompté, de les engager dans des dépenses inutiles.

La Municipalité ne peut que se borner à regretter pour le commerce local de s'être vue dans l'obligation de supprimer la foire industrielle, qui n'avait été organisée que dans le but d'aider au développement industriel et commercial de notre ville.

Elle tient à préciser que la mesure prise s'applique uniquement à la foire industrielle et que l'exposition artistique ouvrira, comme il a été décidé, dimanche prochain. Elle s'annonce d'ailleurs comme devant avoir un succès considérable.

La foire proprement dite se réduisait à une kermesse de bienfaisance avec tombola, au profit du Dispensaire d'hygiène sociale, qui avait lieu le dimanche 21 juin dans les promenades du Jard.

L'Exposition artistique

La préparation de l'Exposition artistique avait continué sans arrêt.

La Salle de fêtes de la rue Thiers avait été, d'après un plan établi par M. E. Gandner, divisée en compartiments dont les cloisons tendues de toile grise présentaient douze panneaux de grande surface pour l'accrochage des tableaux.

Une spacieuse vitrine à quatre faces avait été fabriquée spécialement pour l'Exposition et placée en face de la scène ; deux vitrines plates, empruntées au musée, barraient l'accès de la galerie vitrée qui longe la salle à l'ouest et dont deux portes avaient été démontées, pour laisser libre la vue de deux grands tableaux de M. Emile Humblot et de M. Didier-Pouget ; une autre vitrine se trouvait devant une fenêtre donnant sur la rue.

Des sièges avaient été disposés de place en place, le long des murs, pour permettre aux visiteurs fatigués de se reposer quelques instants.

Tout était prêt pour la date fixée, 7 juin. Les heures d'ouverture avaient été ainsi arrêtées : en semaine, de 13 heures et demie à 18 heures ; le dimanche, de 9 à 18 heures.

Au jour indiqué, l'emplacement de l'Exposition était marqué par une bande de toile peinte placée au-dessus de la porte d'entrée, par des plantes vertes déposées de chaque côté de celle-ci, par une affiche en couleurs, œuvre de M. Hubert Pellier, élève des

Digitized by Google

Salle de fêtes de la rue Thiers, construite en 1924

Digitized by Google

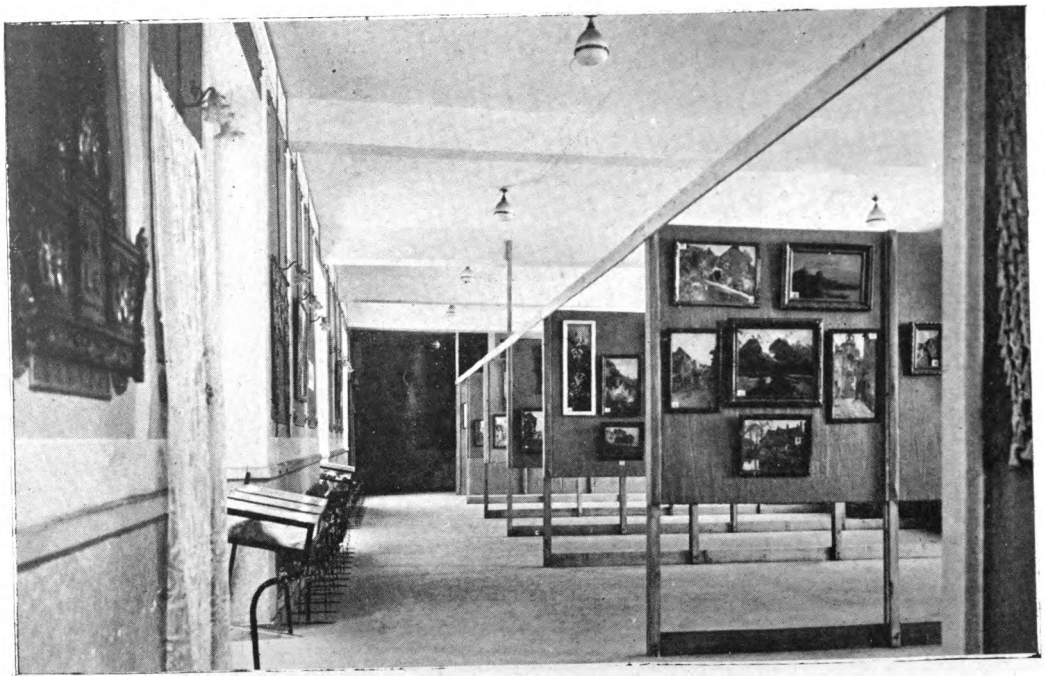

AGENCEMENT DE LA SALLE DE FÊTES POUR L'EXPOSITION

Digitized by Google

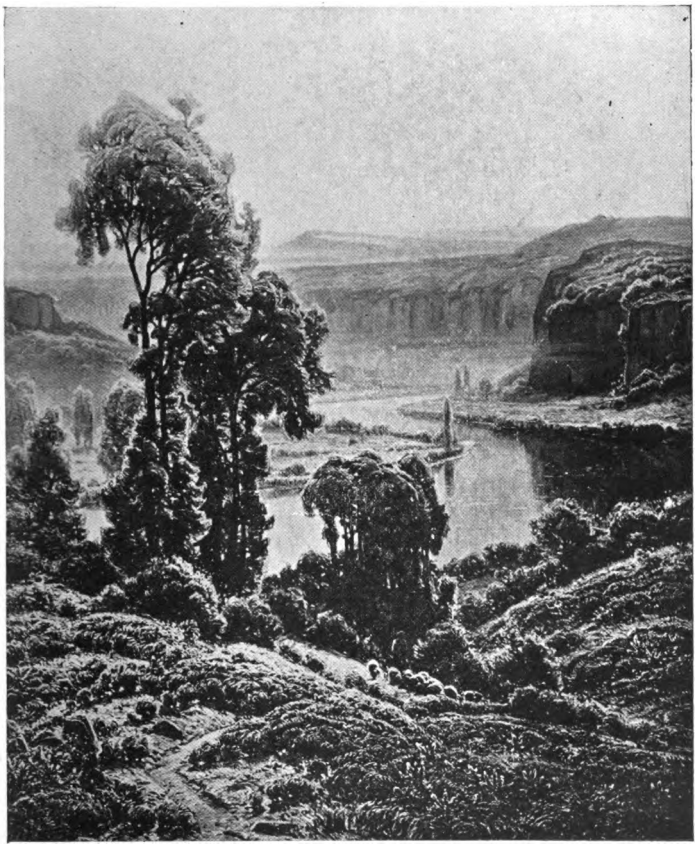

LE MATIN : *Bruyères en fleurs*, peinture

Digitized by Google

THE
JOHN CREPAR
LIBRARY

Digitized by Google

THE
JOHN CRERAR
LIBRARY

Digitized by Google

EMILE HUMBLOT, PARIS

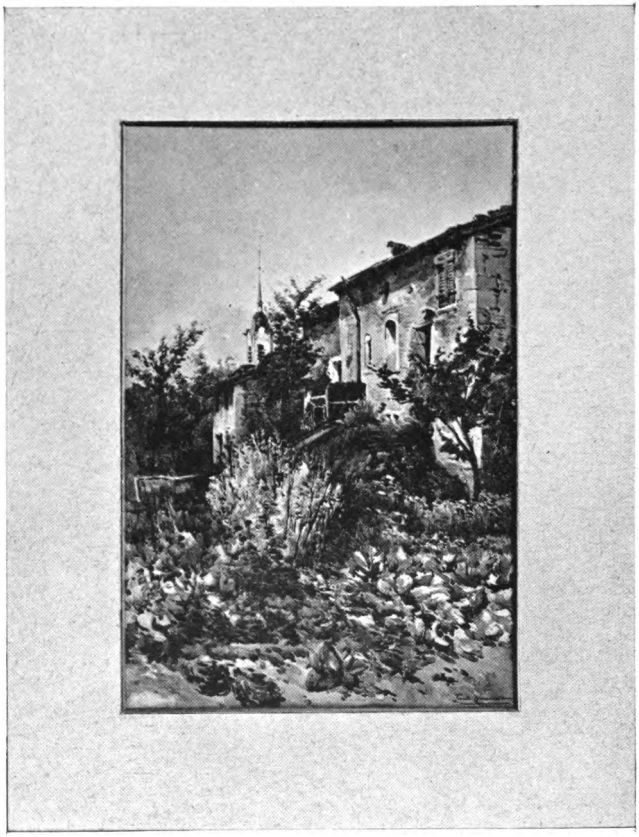

Un jardin à Ville-Mey, aquarelle

Digitized by Google

Arts décoratifs, apposée à la façade, et par des mâts ornés de cartouches, d'oriflammes et de drapeaux plantés le long du trottoir.

La partie ornementale de la salle était due à de bienveillants concours qu'il est juste de signaler. Les Etablissements Durenne, de Sommevoire et Paris, avaient envoyé des fontes artistiques de grandiose effet : un groupe de chiens qui avait été monté sur l'estrade à droite de l'entrée ; deux statues de 2 m. 05 et 2 m. 10, *la Danse* et *la Folie*, de Paul Darbefeuille, placées de chaque côté de la scène, elle-même occupée par une reconstitution d'ancienne maison de vignerons ; un vase antique et un vase du bassin de Neptune (parc de Versailles) déposés dans le hall, au-dessous des deux grandes toiles mentionnées plus haut. Mme R. Mougeot avait détaché de son salon chinois une pagode et des tableaux, des vases qui décoraient diverses parties de la salle. Les tablettes des fenêtres étaient garnies de statuettes d'art appartenant à MM. Adam, bijoutier ; Charmeteau ; Louis Lefèvre, avocat ; Marlin, des Magasins Réunis, etc. Une statue de 2 m. 15, *la Nuit* (Salon de 1890), donnée en 1892 au musée par l'auteur, M. Ernest Dagonet, de Châlons, ancien élève du collège de Saint-Dizier, dominait, entre deux plantes vertes, la partie de l'estrade opposée à celle occupée par les Chiens de Sommevoire. La maison Lumière et Jougla, de Paris et Lyon, avait expédié un luxueux caisson avec de chatoyantes épreuves de photographies en couleurs (1). Les peintures, portière, etc. étaient dus à M. Brastel, peintre, avenue de la République, et M. Lacroix, tapissier, rue de l'Aune.

Le catalogue

Les éléments du catalogue n'avaient pu être remis que tardivement à l'impression. Malgré cela, les Etablissements André Brulliard sont arrivés à livrer en temps opportun une élégante plaquette dont la couverture reproduit le motif supérieur du mo-

1. Ce sont les frères Lumière qui ont inventé l'autochromie. Les divers procédés utilisés pour la photographie des couleurs présentaient de nombreux inconvénients qu'ils sont arrivés à supprimer en 1904, mais ce n'est qu'en 1907 qu'ils ont pu rendre la fabrication de leur écran assez facile pour que leur procédé devienne réellement pratique. — *Larousse mensuel*, octobre 1907, février 1910.

Digitized by Google

nument de la Défense de 1544 : la Ville de Saint-Dizier coiffée de la couronne murale et tenant de la main droite un drapeau.

Outre la liste des œuvres exposées, cet opuscule renferme cinq photogravures (une peinture de Didier-Pouget (1), une aquarelle d'Emile Humblot, un pastel de Mlle Thérèse Darche, une eau-forte d'Eugène Gauguet, un motif d'art décoratif d'Hubert Pellier) et une notice sur *la Vigne et les Vignerons à Saint-Dizier.*

Musique et peinture

Une romancière a mis dans la bouche d'un de ses personnages, étranger, il est vrai, à Saint-Dizier, cette affirmation : « Je suis persuadé de la nécessaire association de tous les arts, particulièrement de la musique et de la peinture. » A quelques heures d'intervalle, promesse avait été faite et renouvelée à M. le commissaire général d'une retraite aux flambeaux pour annoncer l'ouverture de l'Exposition. Le 6 juin venu, des tambours et des clairons traversaient la ville, sans musique, sans flambeaux, comme il arrive chaque mois à la veille d'une manœuvre de pompes réglementaire. Le public se demandait pourquoi la joyeuse retraite annoncée par la presse n'avait pas lieu. La question nous ayant été posée directement, nous avions cru satisfaire les curieux en leur disant que la « nécessaire association de la musique et de la peinture », affirmée deux fois dans les derniers jours de mai, avait cessé d'être reconnue dans les premiers jours de juin. « Voilà qui n'est pas clair », prétendait un interlocuteur. C'est pourtant la clarté, la vérité mêmes : la musique et la peinture sont si peu obligatoirement unies chez nous que, flambeaux et trombones signalés pour leur absence, la peinture et les arts qui lui font cortège apparaissaient le 7 juin, rue Thiers, dans une auréole de véritable triomphe.

1. Le 12 juin 1925, les journaux annonçaient qu'un généreux anonyme avait fait don de 5.000 cartes postales représentant le tableau *Bruyères en fleurs* pour être vendues au profit du Dispensaire d'hygiène sociale établi à Saint-Dizier. — L'auteur de la toile unanimement admirée à l'Exposition de notre ville a été cité, pour une œuvre semblable, dans la revue locale *A la tribune* ! de mai-juin 1906, numéro consacré au *Salon des Artistes français.* M. Jacques de la Forge écrivait : « *Les bruyères en fleurs* (*le matin*), de Didier-Pouget, roses sur le fond vaporeux des montagnes au pied desquelles coule une calme rivière, sont admirablement rendues ... »

Digitized by Google

L'inauguration

L'inauguration de l'Exposition a eu lieu le dimanche 7 juin. Le *Petit Haut-Marnais* du 9 en a donné un compte rendu détaillé ; nous détachons les principaux passages :

A 9 heures précises, M. Rollin, premier adjoint au maire, remplaçant M. le docteur Mougeot indisposé, accompagné de MM. Berthé Eugène, adjoint spécial de Marnaval, et Thierry, 2e adjoint, et de la plupart des membres du Conseil municipal, sont reçus à l'entrée par M. Charmeteau, commissaire général, et M. Roussel,conservateur du Musée, qui leur souhaitent une bienvenue cordiale et les remercient d'avoir bien voulu honorer de leur présence cette manifestation artistique...

La visite proprement dite commence. M. Charmeteau est un excellent cicerone. Il connaît d'ailleurs à fond son exposition, dont il est l'âme et à laquelle, depuis si longtemps, il a donné tout son temps et tous ses efforts.

Il est donc intéressant à suivre et à écouter.

Il soumet à l'examen de ses invités, attentifs et charmés, les diverses œuvres qui ont été réunies par ses soins et dont l'ensemble présente une harmonie parfaite et pleine de goût, et il en fait valoir les beautés artistiques, qui sont d'ailleurs évidentes.

La visite est longue, mais personne ne s'en plaint. Après les tableaux de différents genres : peintures, aquarelles, pastels, eaux-fortes, gravures, dessins, où l'art et le talent des auteurs se révèlent, l'assistance s'arrête complaisamment devant des vitrines où de véritables trésors sont entassés : broderies de Chine, dont le coloris admirable ne le cède qu'à la finesse des détails, broderies d'un travail exquis ; puis ce sont les merveilles de l'art ancien chinois, des ivoires japonais, des grès flammés, des ouvrages en plumes du plus charmant effet ; bref, l'œil ne peut se lasser d'admirer tout ce qui est offert à sa vue. C'est tout simplement magnifique.

Beaucoup de nos concitoyens se sont provisoirement dépouillés de pièces admirables, qu'ils gardaient jalousement, pour ajouter à l'intérêt et à la beauté de l'Exposition artistique de Saint-Dizier, exposition unique en son genre et qui n'a jamais eu sa pareille dans notre département...

Avant de quitter ce hall attrayant, les invités se trouvent réunis devant une table où le champagne est servi.

M. Rollin exprime, en termes excellents, les impressions que lui a laissées la visite trop courte qu'il vient de faire :

« Messieurs,

« Au nom de la ville de Saint-Dizier que j'ai le grand honneur

Digitized by Google

de représenter, je déclare ouverte l'Exposition artistique qui se tiendra en cette salle jusqu'au 30 juin inclus.

« Je manquerais à un devoir essentiel si mes premières paroles n'étaient pas l'expression de l'admiration que je ressens et qu'éprouvera sûrement le visiteur en voyant — rangées avec autant de jugement que de méthode — la moisson de belles et jolies choses ici exposées et dont un grand nombre sont de véritables merveilles.

« Si la moisson est ample et riche, le mérite en revient au commissaire général, M. Charmeteau, dont l'ardent dévouement à tout ce qui touche au renom de la ville n'a d'égale que sa maîtrise dans le domaine des questions artistiques, domaine d'où jaillissent les plus délicates et les plus belles conceptions, et aussi les émotions les plus nobles, les joies les plus pures ; domaine spirituel qui, en détachant l'homme des banalités de la vie, le rend plus grand et l'élève vers l'idéal...

« M. Charmeteau a donc rassemblé ici, dans un cadre charmant, un nombre impressionnant de ravissants objets qui feront l'admiration de nos concitoyens et des visiteurs du dehors, que nous voulons espérer nombreux.

« Passer sans s'arrêter devant cette salle si richement garnie, où un véritable régal des yeux et de l'esprit nous est assuré, serait plus qu'un oubli : un manquement. J'ai d'ailleurs trop de confiance dans le bon goût éclairé et le sentiment artistique des Bragards pour penser qu'ils pourraient se désintéresser d'une manifestation où le génie humain se présente sous tant de formes nobles et gracieuses : peinture, gravure, sculpture, ouvrages de dames, en dentelles, broderies, etc... Oui, j'ai la conviction que cette Exposition si complète, si habilement conçue, où tout n'est qu'harmonie, sera non seulement suivie par les esprits d'élite, mais encore par la masse, par le peuple qui sait, lui aussi, discerner les belles choses, les admirer, les juger.

« L'art ne peut être vraiment souverain que s'il va au cœur des foules !

« Incomplet il serait, s'il n'était point populaire.

« Une pensée aussi heureuse qu'originale a lui au cerveau des organisateurs. A côté de tant d'objets attrayants, ils ont songé à reconstituer une scène du passé, une scène du bon vieux temps où la cité bragarde comptait une pléiade de braves et robustes vignerons : temps béni où le finage de Saint-Dizier, des Montants à la Vallotte, produisait d'abondantes vendanges et un petit vin délicieux faisant fuir des cœurs la tristesse. Ce passé, que bien de nos concitoyens pourraient, de leur voix, retracer aujourd'hui, va revivre dans cette salle où les yeux émerveillés des visiteurs verront, admirablement imitée, la maison des vignerons de jadis.

« Messieurs, je vous demanderai de borner là mon allocution déjà trop longue. Elle serait interminable si je devais tout louan-

Digitized by Google

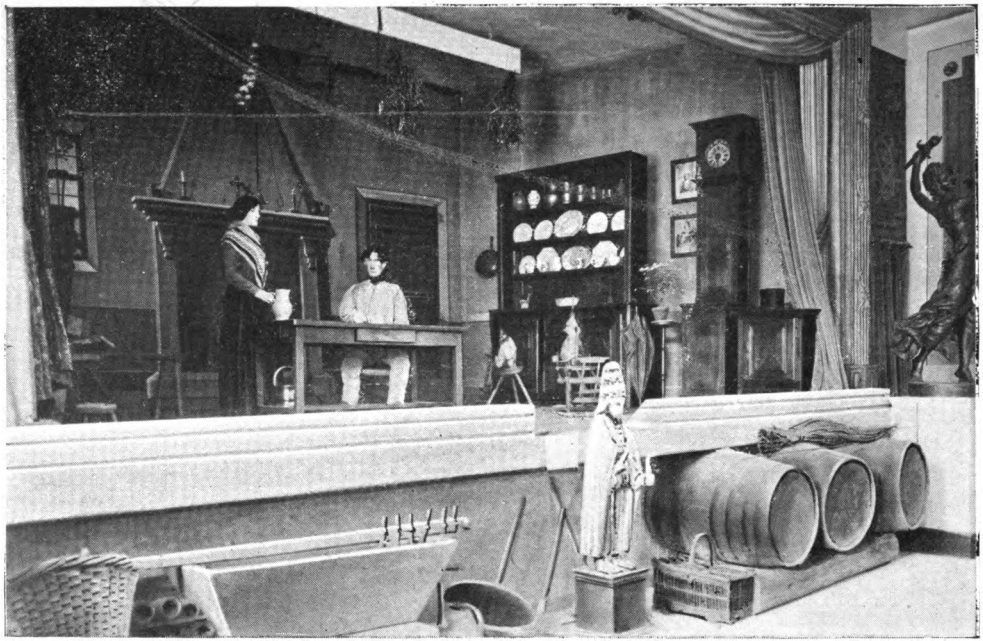

La Maison des Vignerons

Digitized by Google

THE
JOHN CARTER BROWN
Digitized by Google

ger — et Dieu sait s'il y a ici matière à remarques flatteuses — tout ou presque tout !

« Pourtant, je ne voudrais point terminer sans dire combien nous a été précieuse la haute collaboration de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Saint-Dizier, dont l'éminent président, M. Emile Humblot, un grand ami des arts, doublé d'un remarquable talent, a bien voulu nous assurer le concours, concours aussi précieux qu'éclairé.

« A côté de M. Charmeteau, qui s'est dépensé sans compter, j'ai vu d'autres dévouements s'affirmer, d'autres compétences apporter spontanément leur effort : MM. G. Roussel, conservateur du Musée, Gandner et Gouthière, de la Société des Arts, Gat, secrétaire général de l'Exposition, doivent être, avec M. Charmeteau, âme et cheville ouvrière de l'Exposition, publiquement remerciés et félicités de l'œuvre qu'ils ont accomplie.

« Au nom de M. le Maire, qu'une indisposition éloigne de cette cérémonie, mais qui, de cœur, est avec nous, je lève mon verre :

« Aux organisateurs de cette superbe manifestation artistique, qui accroîtra le prestige moral de notre ville ;

« A son succès ;

« A la prospérité de la Société des Lettres, Sciences et Arts ;

« A la ville de Saint-Dizier ! »

M. Charmeteau, dont la modestie s'effarouche des éloges que vient de lui adresser M. Rollin, dit que le succès de l'Exposition revient également à ses collaborateurs, à ceux qui l'ont aidé de toute leur compétence et de tout leur dévouement, mais l'initiative en est à la municipalité, qui en a eu l'idée première, et c'est à elle qu'en revient tout l'honneur.

Un gros effort a été fait, c'est indéniable, mais ce qui est surtout remarquable, c'est d'avoir pu organiser l'Exposition avec le moins de frais possible.

Partout où il s'est adressé, M. Charmeteau a trouvé le meilleur accueil et le concours le plus empressé ; toutes les portes auxquelles il a frappé pour demander des choses intéressantes à exposer se sont ouvertes. Tout chacun a répondu à son appel.

La Société des Lettres, à qui l'idée de l'Exposition avait été soumise, l'a pleinement approuvée et l'a autorisé à y donner son concours, ce dont il a été très particulièrement heureux.

Il y a collaboré de tous ses efforts, de tout son dévouement, mais c'était tout naturel, car, en le faisant, il était certain d'être utile à sa petite patrie.

M. Charmeteau ne veut pas terminer sans adresser ses remerciements à M. Pierre, surveillant des travaux municipaux, M. Lacroix, tapissier, M. Gandner, chef de section en retraite, qui lui ont apporté une aide précieuse et au dévouement desquels il ne saurait trop rendre hommage.

Digitized by Google

Le discours de M. Rollin et les paroles de M. Charmeteau sont couverts d'applaudissements.

On trinque ensuite joyeusement et cordialement au succès de l'Exposition artistique et à la prospérité de la ville de Saint-Dizier.

Après cette visite officielle, le public a été admis à entrer, et toute la journée ce fut un défilé interminable de curieux qui, à la sortie, ne dissimulaient pas leur satisfaction.

Peinture, aquarelle, gravure, etc.

M. Gaston Roussel, conservateur du Musée municipal, tout qualifié pour un travail de ce genre, a passé en revue l'exposition des peintures, aquarelles, gravures, etc., dans un article que le *Bragard* a publié le 13 juin 1925 ; nous le reproduisons avec quelques additions que l'auteur a faites après publication :

L'Exposition artistique organisée par la Ville de Saint-Dizier et montée avec tant de soins et d'esprit par M. Charmeteau vient enfin d'ouvrir ses portes au public bragard.

Son succès, sur lequel on comptait, s'affirme et dépasse même l'espoir des organisateurs.

Si vous le voulez bien, lectrices et lecteurs du *Bragard*, nous allons jeter un coup d'œil sur les pièces les plus importantes parmi les toiles, les aquarelles, les gravures exposées, car il semble téméraire d'essayer de passer une revue détaillée de toutes les œuvres qui ont pris place dans la salle des fêtes.

A remarquer, dans le vestibule, les études de M. Hubert Pellier, de St-Dizier, et à l'entrée la vitrine lumineuse Lumière et Jougla, qui est de toute beauté.

Après Lumière, les plaques positives Guilleminot, d'une finesse remarquable, puis l'exposition de M. Dirler, celle de M. Dumas-Vorzet, deux professionnels bragards.

Parmi les eaux-fortes, les gravures et les dessins à la plume, nous remarquons du maître Léon Salles, nos 277 à 281, des eaux-fortes en noir et en couleur et une aquarelle pleine de mouvement. Une vue de Joinville du maître Emile Humblot, que nous retrouverons bien des fois plus loin.

En prière, no 98, de Gauguet, ainsi que les nos 99, 100, 101 et 102, gravures exécutées avec un talent remarquable. D'autres aussi fouillées de M. Louis Guidot, de Dijon, nos 134 à 136.

Une planche de cuivre et deux gravures, nos 95 à 97, du savant artiste M. Charles Frionnet, et quelques dessins à la plume et une gravure, 265 à 269, de M. G. Roussel, de Saint-Dizier.

Dans le domaine peinture et aquarelle, citons d'abord quelques tableaux originaux de nos compatriotes :

Digitized by Google

M. Gustave David, nos 47 à 50 ; M. G. Roussel, no 270 ; M. Bonneau, no 24 ; M. Goullet-Simonin, nos 123 à 125 ; M. Lerolle, nos 166 à 168.

Quelques copies intéressantes, par MM. Jacques Michel, nos 201 à 204 ; Etienne, nos 72 à 75 ; Mélinot, qui est arrivé un peu tard, mais qui mérite une mention spéciale pour son travail délicat ; M. Gigant Pierre, M. Paul Commun, Mme Demogeot et Mlle Barrois, de Perthes, nos 12 et 13, et Mlle Yvonne d'Avout, 7 à 10.

Quelques autres de M. Hausson, de Perthes, nos 139 à 141, et de M. Létondor, no 169.

Passons maintenant aux œuvres de plus grande valeur. Nous remarquons : de M. Adenot, de savoureuses pommes de terre, no 1 ; de M. Alexandre, no 4, une peinture à effets et toute de contrastes, tels que le vert sombre de la mer sur le rouge des pins, au couchant d'un saisissant effet ; de M. Bouvrie, nos 25 à 28, des aquarelles qui permettent de juger des luttes et des efforts d'un jeune artiste, qui arrivera sûrement ; deux fusains rehaussés d'aquarelle de M. Auguste Albert, nos 6 et 6 *bis*.

Un charmant panneau décoratif de M. Brunet-Debaisnes, no 29, qui a toute la grâce savoureuse des peintures de XVIIIe siècle.

De Mlle Calvès, de Soncourt, nos 30 à 32, des chiens et des moutons pleins de vérité ; deux peintures, nos 22 et 23, de M. Blaise Albert.

De Mlle Darche, nos 39 à 46, des fleurs, des paysages, une nature morte et surtout le portrait de sa mère, d'une grande poésie, rehaussé par une touche sûre et délicate.

De ravissantes aquarelles de M. Drouot, nos 62 et 63. Des fleurs très fraîches de Mlle Faraguet, nos 77 à 81. Deux toiles de lumière chaude de Mme Ferry, nos 86 et 87, magnifique impressionnisme, comme les nos 88 à 94 de M. Paul Fréquenez.

Quelques belles choses de M. Maurice Godard, nos 116 à 122 ; de l'impressionnisme, toujours, de M. Graux, nos 126 à 129 ; quatre amusantes aquarelles, nos 130 à 133, de Mme Gruyer-Herbemont.

De M. Honoré Hugrel deux splendides pastels, nos 142 et 143, d'une vérité étonnante et d'une grande chaleur de tons.

De M. Emile Humblot, dont l'éloge n'est plus à faire, des peintures, nos 145 à 152, mais dont l'œuvre principale est *Sur la montagne Ste-Anne*, no 145, magistral effet de soir sur un plateau.

Des peintures sur velours et sur satin, nos 154 à 157, de M. Henri Jacquemin, à Adancourt, d'une facture très gracieuse.

De M. Lippe, quatre savantes et délicates aquarelles, nos 170 à 173.

Deux aquarelles, nos 175 et 176, de M. Marcadier, pleines de couleur d'une harmonie toute classique.

Quatre aquarelles de M. Martin, nos 181 à 184.

Quatre peintures à pleine pâte de M. Masson, nos 195 à 198.

Une tête merveilleuse de vieillard, de M. Moraux (nos 205 à

Digitized by Google

212), dont toutes les peintures, au surplus, sont autant de chefs-d'œuvre.

Quatre peintures d'intérieur de M. Petit d'un relief saisissant.

Quatre peintures à tons chauds et chatoyants de M. Pailler, nos 230 à 233.

De MM. Prévot-Valéri André et Prévot-Valéri Auguste quatre peintures, nos 239 à 242, d'une lumière vive et bien comprise.

Deux petits tableaux, nos 199 et 200, de M. le docteur Merger, de Chaumont, aquarelles ravissantes.

Des paysages des environs gais et charmants de Mlle Rampont, jeune et spirituelle artiste, nos 243 à 253, élève de Prouvé, de qui elle a tenu à voir un tableau au musée de Saint-Dizier.

Deux peintures, nos 257 et 258, du maître Renaudin, et deux miniatures de grande valeur, nos 259 et 260, de Mlle Richard, qui ont su déjà attirer l'attention de tous les visiteurs.

De M. Rolland, une nature morte sur un fond rouge et blanc, no 261, qui, bien que moins vif, mais tout aussi heureux, rappelle le célèbre tableau de Rembrandt, *les Syndics des Drapiers*.

Une Vénus de Tony-Roux, no 273.

Deux peintures de M. Royer, de Wassy, nos 275 et 276.

De Terraire, trois peintures sobres de tons, mais d'une réelle beauté.

De Sorkau, no 282, *Dans le bûcher*, toile d'une vérité consciencieuse et d'un mouvement saisissant, qui fait regretter que l'auteur n'ait point envoyé d'autres œuvres.

De Mme Toussaint, de Chaumont, trois peintures, nos 286 à 288.

Trois peintures, nos 289 à 291, de Mlle Trouillet, de Vitry-le-François.

De Vigneron, deux paysages, nos 300 et 301.

Et enfin de Vinum, 302 et 303, des études de vitraux.

Mais ce que l'on peut appeler le « clou » de l'Exposition est sans contredit le tableau de Didier-Pouget, no 60, *Le Matin, Bruyères en fleurs*, qui, par le charme poétique de sa lumière voilée et son léger brouillard du matin, fait songer malgré soi à un tableau de Corot ou d'Harpignies.

Notre inexpérience en la matière nous interdit malheureusement de nous étendre sur la facture impeccable des travaux de broderie, de lingerie, etc. que l'on peut admirer dans la grande vitrine.

Nous préférons dire que tous ces travaux sont merveilleux, mais nous laissons au bon goût des Bragardes le soin d'en juger définitivement.

L'auteur de ces lignes mérite mieux qu'une rapide mention : les visiteurs de l'Exposition se sont arrêtés assez longuement devant les dessins à la plume, eau-forte et peinture dus au talent

Digitized by Google

EUGÈNE GAUGUET, PARIS

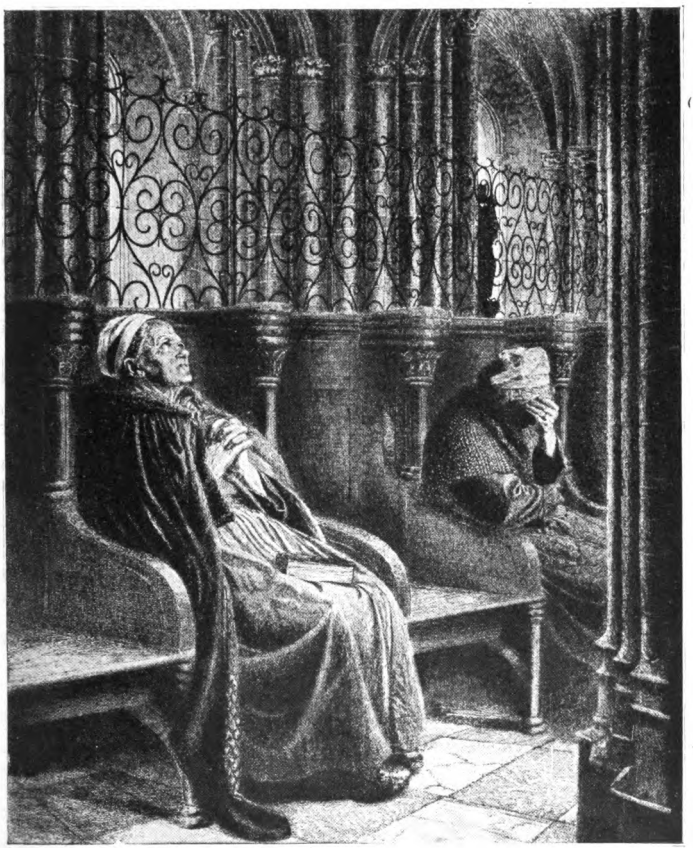

En prière, eau-forte

Digitized by Google

THE

THE
JOHN GERRARD
LIBRARY

Digitized by Google

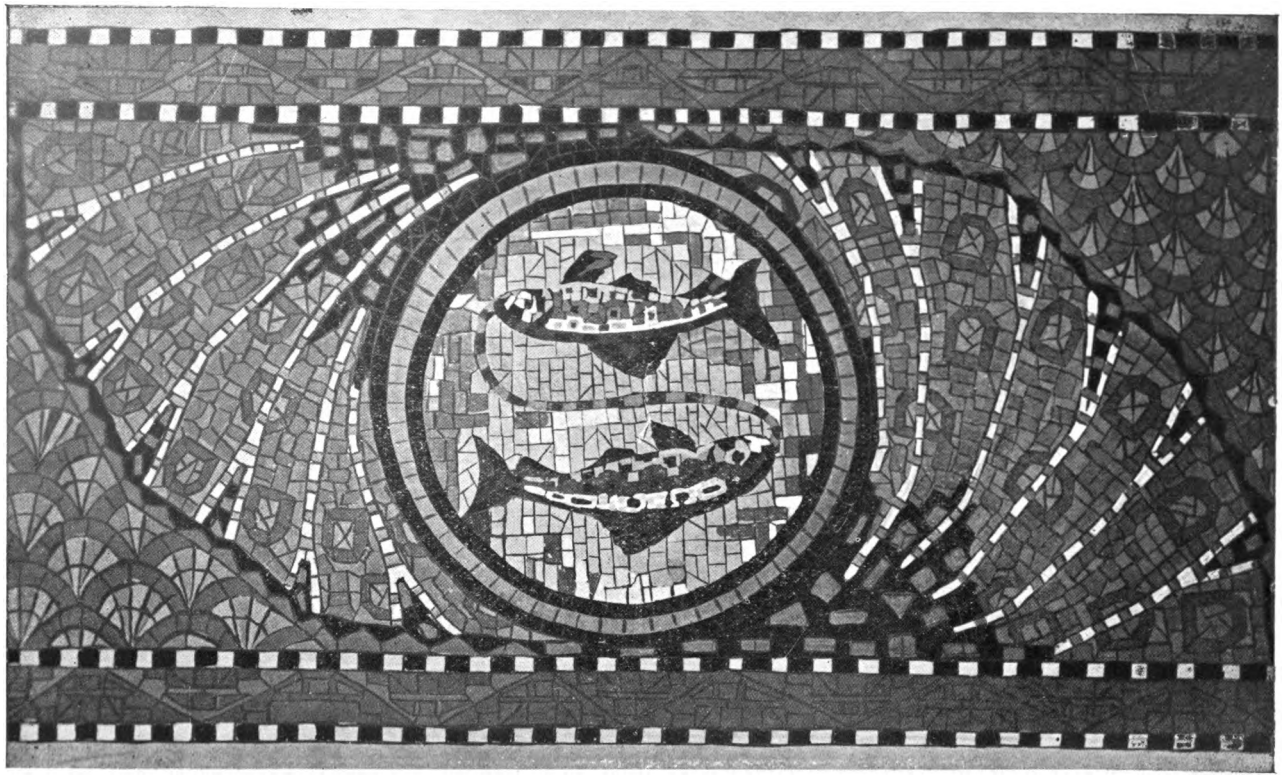

Motif d'art décoratif

Digitized by Google

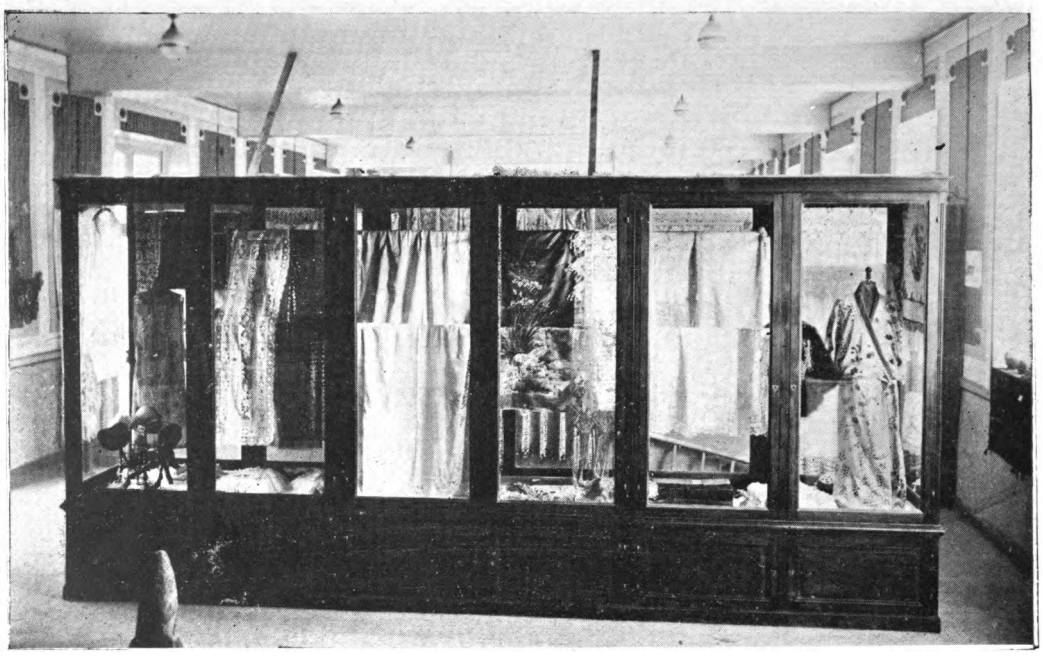

La grande vitrine

Digitized by Google

THE

THE
JOHN CRERAR
LIBRARY

Digitized by Google

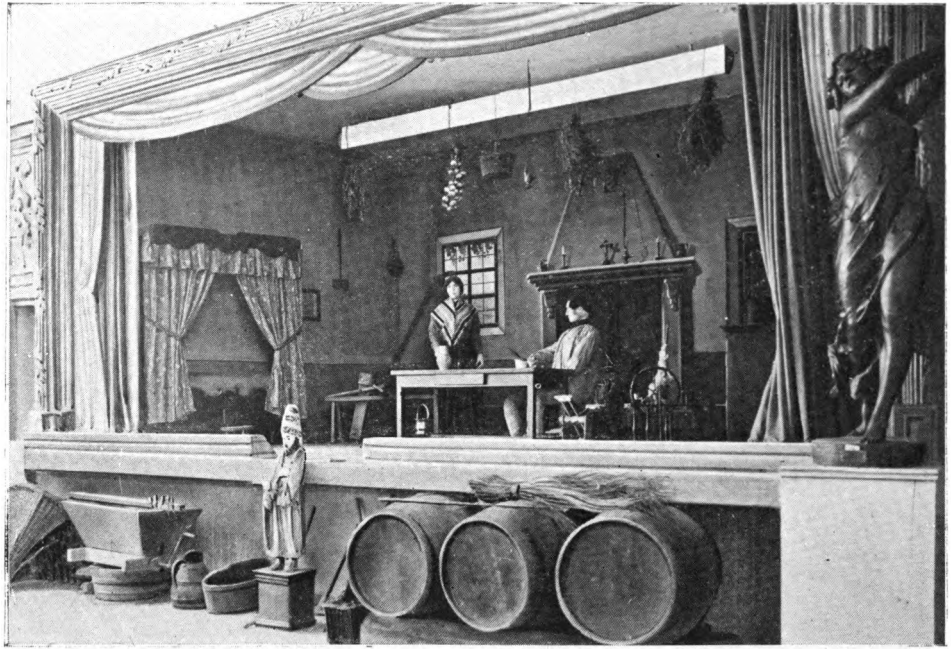

La Maison des Vignerons

Digitized by Google

de M. Gaston Roussel pour que son nom trouve place parmi ceux des artistes les plus appréciés.

Broderie d'art, etc.

Il faudrait la délicatesse d'une plume féminine pour décrire les jolis ouvrages de lingerie et de broderie exposés dans les vitrines, pendus aux panneaux de certaines cloisons et aux murs de la salle.

Que dirions-nous de cela maintenant que le jury s'est prononcé ? Au palmarès on verra les récompenses méritées par les auteurs ou les exposants de tant de belles choses créées dans tous les genres.

L'art français a remporté là un grand succès. L'art tonkinois laissera aussi des souvenirs aux visiteurs. M. Auguste Marx, de Gondrecourt, présentait des panneaux et des tapis au brillant coloris exécutés par le professeur Nguyen-Van-Nam, officier d'Académie, récompensé à Paris, Hanoï et Marseille. M. Albert Nouët-Duchange, d'Eclaron, exposait plusieurs pièces recueillies pendant des séjours en Indo-Chine : un derrière de piano acheté à la salle des ventes de Saïgon, un coussin fabriqué à Hanoï et, de même provenance que ce dernier, un service de table, 18 couverts, en toile brodée, exécuté par la maison Nguyen-Duy-Phi. La nappe, mesurant 4 m. 50 sur 2 m. 75, comporte des jours et deux lignes de motifs différents en venise et broderie représentant des métiers et personnages du Tonkin. Les motifs de la ligne extérieure mesurent 11 centimètres de haut, ceux de la ligne intérieure — laquelle forme chemin de table — 20 centimètres. Les serviettes portent un jour d'encadrement et, dans un angle, un écusson tenu par un personnage ; les motifs sont de six modèles différents. La conception des motifs est exclusivement tonkinoise et leur exécution a nécessité, de la part de deux brodeurs, un travail de dix-huit mois, ce qui fait de cette pièce une œuvre d'art indo-chinois (primitivement destinée à l'Exposition coloniale de Marseille de 1922).

Ivoire, bibelots, etc.

Une belle série d'objets en ivoire avait été réunie : statuettes

Digitized by Google

et bibelots de réelle valeur artistique dont les visiteurs étaient redevables à des collectionneurs, notamment : Mme R. Mougeot, rue de la Victoire, déjà désignée aux remerciements du Comité par une magnifique pagode, par des panneaux sculptés, une robe, riches spécimens de l'art chinois ; M. Marcel Adam, rue de l'Arquebuse ; M. Largeot, rue Gambetta, qui possède en ivoires tout un petit musée judicieusement sélectionné.

Mme Michel-Rothschild, rue Thiers, avait prêté une élégante écharpe noire pailletée argent provenant de Manille et qui, certain soir, dans une station vosgienne, avait excité l'envie d'une Américaine décidée à la payer un bon prix ; M. Anselme Guyot, rue Lalande, un bracelet d'Ouled-Naïl provenant de Touggourt (1).

La Maison des Vignerons

M. Charmeteau, commissaire général de l'Exposition, avait conçu l'idée d'une reconstitution locale (Maison de Vignerons) qui a obtenu un grand succès.

Rien ne manquait dans cet intérieur, évocation fidèle du foyer d'autrefois. Au fond, la cheminée monumentale dont la tablette supportait un crucifix, deux chandeliers, une petite cruche, un moulin à café. A une console était pendue la lampe de cuivre, simple bec muni d'une crémaillère, projetant dans la pièce une lumière douteuse, éclipsée la plupart du temps par celle de l'âtre flambant sous la marmite. Les vieux landiers de cuisine étaient également à leur place.

A droite, une porte à gros ferrements ; à gauche, une fenêtre encadrée par un cep de vigne en pleine maturité, fenêtre d'où l'on voit un coteau voisin.

Le lit, avec son fronton et son bateau de chêne sculpté, ses rideaux de vieille étoffe à ramages bleus et blancs, son bénitier de faïence ancienne, fait face à un vaisselier garni, une horloge dans sa boîte originale, une petite armoire en chêne, coffre-fort de nos pères, sur laquelle un chapeau haut de forme voisine avec un grand parapluie bleu.

---

1. Ouled-Naïl, tribus disséminées chez lesquelles toute jeune fille doit, avant de songer à trouver un mari, gagner sa dot par les moyens même les moins recommandables. Dans certaines localités, des rues entières sont habitées par ces sirènes, qui se parent de nombreux bijoux. — D'après Larousse.

Digitized by Google

Le banc à planer avec sa plane, outillage des veillées d'hiver pour la préparation des paisseaux, la pompe en bois, des sellettes sur l'une desquelles se tient gravement assis le chat de la maison, un chat prêté par le savant naturaliste qu'est notre collègue M. l'abbé Euvrard, curé d'Humbécourt, un couvet en cuivre rouge, une « casse à boire », une bassinoire en cuivre jaune, des pichets d'étain, une bouteille à vinaigre, un gaufrier, de vieilles images encadrées, un guéridon avec un pot de marguerites complètent l'ameublement.

Si l'on regarde au plafond, ce sont des ognons et des haricots pendus près d'une lampe en fer-blanc, précurseur du bec en cuivre; si l'on jette les yeux sous l'avant-scène, un véritable cellier s'y trouve agencé : hotte, tonneaux, bouteilles, moulin à raisin, fouloir, velte, entonnoir, brocs, outils de toute sorte, houe, fossoir, serpes, sont réunis avec l'indispensable botte de jonc pour les liens.

Comme personnages animant cette maison, un couple dont toute la saveur est due à M. Etienne Remy, de la rue Emile-Giros, qui a modelé les têtes, habillé et placé les mannequins : l'homme, retour de la vigne, s'est assis devant la grande table, et sa femme, debout, la cruche à la main, va servir le petit vin du cru.

Devant la scène et comme pour présider à cette résurrection, saint Urbain Ier, pape du troisième siècle, présenté avec l'apparat moderne, coiffé de la tiare, revêtu de la chape, la main droite levée en un geste de bénédiction qui n'est pas celui adopté dans l'hagiographie, parce que cette main, cassée il y a longtemps, a été refaite au couteau par un vieux vigneron ignorant des détails de la liturgie ; la gauche tient la croix papale, dont il reste seulement le triple croisillon. C'est la statue que, dépités par la gelée, des vignerons de Gigny jetèrent, il y a un demi-siècle, dans un puits de la rue Pasteur (1).

Une reconstitution de ce genre, mais à titre durable, vient d'avoir lieu au Mans. *Le Matin* lui consacrait ces lignes :

« 14 juillet. — La ville du Mans a inauguré ce matin un nouveau musée installé dans la maison dite de la Reine Bérengère, Grande Rue, et qui date du XVe siècle.

« Dans une des pièces de ce *logiz*, la municipalité a fidèlement

1. V. *Catalogue de l'Exposition*, p. 3.

Digitized by Google

reconstitué la chambre d'un ménage de paysans sarthois. Les époux Quéru, si populaires dans le Maine, sont assis au milieu de leurs objets familiers. Le rouet de la *maîtresse Quéru* est prêt à fonctionner. Les oignons et les aulx sèchent, pendus au plafond, et le vieux fusil de chasse est placé au-dessus de l'âtre.

« Cette reconstitution fidèle a obtenu le plus vif succès. »

Les illustrations de cette plaquette

Dès le jour de l'ouverture de l'Exposition, plusieurs personnes exprimaient le désir de voir la Maison des Vignerons photographiée et reproduite en carte postale. Satisfaction leur a été donnée: deux vues de cet intérieur ont été vendues le 21 juin au profit du Dispensaire antituberculeux.

M. l'abbé Jacob, secrétaire de la Société des Lettres, a très aimablement et très habilement complété son illustration de cette plaquette par trois photos donnant : la façade de la Salle de fêtes, la division intérieure de cette salle pour l'Exposition et la grande vitrine renfermant diverses pièces de broderie et autres ouvrages ainsi mis en valeur.

Le jury

Le jury était ainsi constitué :

M. Gris, président de la Société artistique de l'Aube ;

M. Moraux, vice-président de la Société artistique de la Haute-Marne ;

M. Charmeteau, vice-président de la Société des Lettres de Saint-Dizier, commissaire général de l'Exposition ;

M. Roussel, conservateur du Musée municipal, commissaire ;

Mme Desloges, brodeuse à Chaumont.

Les opérations se sont faites le 18 juin. Elles ont été précédées d'un déjeuner offert à l'hôtel du Soleil d'Or par la municipalité. Il était présidé par M. le docteur Mougeot, maire. A ses côtés Mme Desloges et M. Gandner, commissaire de l'Exposition ; en facede lui M. Charmeteau, M. Gris et M. Roussel.

Les récompenses

Hors concours

(*Sont classées hors concours les œuvres des membres du jury et*

Digitized by Google

celles des artistes ayant obtenu une médaille au Salon des Artistes français. Le chiffre entre parenthèses indique le nombre d'œuvres exposées.)

M. Brunet-Debaisnes, à Hyères (Var) (1). — Mme Desloges, à Chaumont (2). — M. Didier-Pouget, à Paris (1). — M. Fréquenez, à Dijon (7). — M. Gauguet, à Paris (5). — M. Graux, à Paris (4). — MM. Guilleminot, Bœspflug et Cie, à Paris (9). — M. Hugrel, à Mâcon (2). — Mme Humblot, à Paris (1). — M. Emile Humblot, à Paris (8). — M. Iselin, à Paris (1). — M. Lippe, à Dijon (4). — MM. Lumière et Jougla, à Paris (12). — M. Marcadier, à Versailles (2). — M. Marx Auguste, à Gondrecourt (Meuse) (10). — M. Moraux Georges, à Chaumont (11). — M. Petit Louis, à Paris (4). — M. Prévot-Valéri André, à Paris (4). — M. Prévot-Valéri Auguste, à Paris (1). — M. Renaudin, à Paris (2). — Mlle Richard, à Asnières (2). — M. Roussel Gaston, à St-Dizier (6). — M. Tony Roux, à Versailles (4). — M. Salles, à Paris (5). — M. Terraire, à Lyon (3).

Médailles d'or.

M. Nouët-Duchange, à Eclaron (félicitations du Jury). *Service de table toile brodée,* art tonkinois. — Mlle Darche, à Paris. *Portrait de sa mère.* — M. Martin, à Dijon. *La rue Buffon à Semur.* — Etablissements Durenne, à Paris. *La Danse et la Folie.* — Mme Camus, à St-Dizier. *Couvre-lit filet.*

Médailles de vermeil.

Mlle Rampont, à Nancy. *Ruines de l'Abbaye de Troisfontaines.* — Mlle Calvès, à Soncourt, par Vignory. *La rentrée, soir d'hiver.* — M. Guidot, à Dijon. *Intérieur de l'église St-Bénigne, Dijon.* — Mme Faraguet, à Dijon. *Giroflées.* — Mme Maréchal, à St-Dizier. *Chaussures garniture plumes.*

Médailles d'argent.

Ouvroir de Saint-Dizier. *Têtière venise sur linon.* — M. Drouot, à Dijon. *Eglise de Crest.* — Mme Ferry, à Joinville. *Le pilon au Golfe Juan.* — M. Rolland, à Marseille. *Vieille bastide provençale.* — Anonyme. *Portière cuivre découpé et repoussé,* art nouveau. — M. Frionnet, à St-Dizier. *La montée de la vigne.* — M. Alexandre,

Digitized by Google

au Golfe-Juan. *Pins parasols à la Bocca.* — M. Adenot, à Géange, par St-Loup de la Salle. *Frugal repas.* — M. Sorkau, à Paris. *Dans le bûcher.* — M. Louis, à Bains-les-Bains. *Coussin.* — M. Dumas-Vorzet, à St-Dizier. *Vieux berger champenois.* — M. Hausson, à Perthes. *Intérieur de l'église de Perthes.*— Mlle Jauvion,à Cannes. *La fête arabe.* — M. Barol, à la Bocca. *Céramiques grand feu.* — M. Jacquemin, à Adancourt, par Girancourt (Vosges). *Chardons de Lorraine.* — M. Biéchy, à Luxeuil. *Couvre-lit frangé.*

Médailles de bronze.

Mlle Yvonne d'Avout, à St-Dizier. *Louis XVII.* — M. Godard, à Nancy. *Mon petit Jacques.* — Mme Ferry, à St-Dizier. *Tapis de table broderie et filet.* — M. Bouvrie, à Bar-le-Duc. *Le canal des usines.* — M. Blaise, à Rupt-les-Joinville. *La Vallée de la Marne.* — Mlle Geoffrin, à St-Dizier. *Table ronde.*— M. David, à St-Dizier. *Paysage de Provence.* — Mme Demogeot, à St-Dizier. *Poteries artistiques.* — M. Pellier Hubert, à St-Dizier. *Frise mosaïque.* — M. Dirler, à St-Dizier. *Photographies.*— M. Vauquelin, à St-Dizier. *Coffret moyen âge.* — Mme Verdier, à St-Dizier. *Robe brodée et perlée.* — Mme S. Remy, à St-Dizier. *Couverture berceau.* — M. Helfer, à St-Dizier. *Ferronnerie d'art.* — M. Mélinot, à St-Dizier. *Fleurs.*

Les achats pour la Ville

Un certain nombre d'œuvres exposées ont été achetées pour orner des habitations particulières ; la Ville a, de son côté, fait diverses acquisitions qui, dans les promenades et au musée, rappelleront au public certains noms offerts à sa connaissance en la Salle de fêtes :

M. Henri Bouvrie, 67 boul. de la Banque, Bar-le-Duc : *Le Pont Notre-Dame, à Bar-le-Duc* (aval), aquarelle.

Mlle Thérèse Darche, professeur de dessin et de pastel, 60 rue Saint-Placide, Paris : *Paysage dauphinois,* peinture.

Etablissements Durenne, 126 rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, usines à Sommevoire : *La Danse* et *la Folie,* par Paul Darbefeuille, fontes d'art.

M. Charles Frionnet, 1 *bis* rue des Alliés, Saint-Dizier : *Vivey : la montée de la vigne,* gravure sur cuivre (Salon de 1924).

Digitized by Google

M. Eugène Gauguet, 9 rue Chaptal. Paris : *En prière*, gravure originale en noir, et deux dessins.

M. Maurice Godard, 36 rue Montreville, Nancy : *Nancy : la rue de la Charité*, crayon rehaussé.

M. Louis Guidot, 9 cours du Parc, Dijon : *La Fontaine sacrée du Folgoët*, eau-forte.

M. P. Lippe, artiste peintre, 3 place Dupuis, Dijon : *Déol, porte de ville*, aquarelle.

M. Georges Moraux, 8 rue Saint-Jean, Chaumont : *Donjon du château et bords de la Suize*, aquarelle.

M. André Prévot-Valéri, 6 rue Aumont-Thiéville, Paris : *Paysage de la Brie*, peinture.

Mlle Anne-Marie Rampont, 25 rue Sergent-Bobillot, Paris : *Eglise de Couvonges*, aquarelle.

Mlle Marie-Louise Richard, 2 rue Denis-Papin, Asnières : *Portrait d'homme*, miniature.

La clôture

Les portes ont été fermées le 30 juin. Même après l'heure fixée, plusieurs personnes étaient encore dans la salle et ne la quittaient qu'à regret. Voilà bien pour la Ville de Saint-Dizier, pour la Société des Lettres aussi, la récompense de l'effort consenti.

Plus de quatre mille personnes ont visité l'Exposition. Les appréciations recueillies de la bouche de beaucoup étaient l'expression d'une évidente satisfaction et, si certains visiteurs sont devenus pour ainsi dire des assidus de la Salle de fêtes, c'est que réellement il y avait là quelque chose à voir.

Dans une cité ouvrière comme la nôtre, il est agréable de constater tant de goût prêt à s'affirmer : la population a donné, dans la circonstance qui lui était offerte, un précieux encouragement aux artistes en examinant leurs travaux, en les incitant à tendre sans cesse vers le mieux leurs aspirations.

Le résultat est tangible, et c'est un beau résultat, que le Conseil municipal, réuni le 30 juin, a du reste enregistré dans des termes élogieux.

Juillet 1925. RENÉ GOUTHIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS

La Société décline toute responsabilité des opinions émises par les auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires.

Les membres de la Société qui changent de domicile sont priés d'en informer le Secrétaire et d'indiquer leur adresse exactement.

Les Sociétés savantes qui reçoivent les Mémoires de la Société des Lettres de Saint-Dizier sont priées d'envoyer en échange les ouvrages qu'elles font imprimer.

Tout sociétaire qui ne recevrait pas régulièrement les procès-verbaux mensuels des séances ou les publications de la Société est prié d'en informer sans retard le Secrétaire ou le Bibliothécaire.

On peut se procurer le tome XVIII des Mémoires de la Société au prix de 3 fr., port compris, chez M. René Gouthière, bibliothécaire, 59, rue Gambetta, à Saint-Dizier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF CHICAGO
104 932 593